



## VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2017

### Présents :

M. Bernard ZUNINO, Maire

Mmes et MM. Sophie RIGAULT, Joseph DELPIC, Muriel MOSNAT, Georges GOURGUES, Carole COUTON, Dominique TAFFIN, Sandrine LADEGAILLERIE, Roger AMALOR, Irmgard ASTIER, adjoints au Maire,

Mmes et MM. Gérard BODIGOFF, Claude BOISSIERES, Gérard-François KRATOCHVIL, Nathalie FOURMANN, Nordine AOUNALLAH, Mireille ROBERT, Xavier PASSERI, Isabelle OUDARD, Charles BENVENU, Anne CORNU, Anne-Marie DOUSSINEAU, José CASTICO OLIVEIRA, Clément JEHANNO, Christian SOUBRA, Marie-Elisabeth BARDE, Jean-Philippe CHARTIER, Jean-Louis BERLAND, Arnold STASSINET, conseillers municipaux.

### Absents excusés et représentés :

Mme Marie KEITA, procuration à M. Dominique TAFFIN

Mme Jaya MAREEMOOTOO, procuration à M. Bernard ZUNINO

M. Olivier PRADAL-SAUVAGNAC, procuration à Mme Isabelle OUDARD

M. Nizar MEHRI, procuration à Mme Carole COUTON

Mme Isabelle CATRAIN, procuration à M. Christian SOUBRA

Mme Alice SEBBAG, procuration à Mme Marie-Elisabeth BARDE

Mme Françoise POLI, procuration à M. Jean-Louis BERLAND

### Secrétaire :

M. Claude BOISSIERES

### 2017-050 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, notamment son article 11 complété par l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Après en avoir débattu,**

**PREND ACTE** de la présentation du rapport et de la tenue du débat d'orientations budgétaires en vue de l'élaboration du Budget Primitif de l'année 2017.

### LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

En application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n° 2017-010 : Prêt de 700 000 € auprès du Crédit Agricole.

Décision n° 2017-011 : Contrat avec La Ferme de TILIGOLO, 24 rue de la Mécanique 79150 LE BREUIL SOUS ARGENTON, pour un spectacle de fin d'année du service d'accueil familial "Sucre d'Orge" le jeudi 22/06/2017 à 17h00 à la Maison de la Petite Enfance "Joséphine Baker".

Montant : 575 € TTC.

Décision n° 2017-012 : Convention avec la Compagnie de théâtre LA MECANIQUE DE L'INSTANT, 3 Impasse du Bel-Air 94110 ARCUEIL, pour la mise en place d'une soirée match d'improvisation à l'Espace Jeunes Descartes le 03/02/2017 avec des jeunes fréquentant le Club Ados. Montant : 700 €.

Décisions n° 2017-013 à 2017-017 : Conversion, achat, renouvellements et avenant au contrat de concessions funéraires.

Décision n° 2017- 033 : Programmation culturelle saison 2016-2017 du Centre Culturel Baschet - Convention avec la Compagnie du Spectacle de Poche, 19 rue Pastre 28100 DREUX, pour la mise en place de 12 ateliers de sensibilisation aux processus de création : 6 ateliers pour ""Une loi plus forte que les autres"" du 30/01 au 03/02/2017 et 6 ateliers pour ""L'envol du papillon"" du 27 au 31/03/2017, pour les élèves de 5ème et de 4ème du Collège Nicolas Boileau. Montant : 1 440 €.

ANNULE ET ABROGE DECISION N° 2017-004.

Décision n° 2017-034 : Contrat pour une projection du film "Le Lorax" au Centre Social le 16/02/2017, avec le distributeur "Swank Films Distribution France", 3 avenue Stephen Pichon 75013 PARIS. Montant : 168,80 € TTC.

Décision n° 2017-035 : Avenant à la convention d'accueil de l'Association "Vie Libre" au Centre Social Nelson Mandela.

Décision n° 2017-036 : Convention de mise à disposition du Centre Social Nelson Mandela de l'exposition "C'est pas ! Le quiz" avec l'Association YA FOUEÏ, 43 bis rue Geneviève Anthonioz de Gaulle 91200 ATHIS MONS, du 27/02 au 13/03/2017. Montant : 400 € TTC.

Décision n° 2017-037 : Avenant à la convention d'accueil de l'Association "Université Populaire de Saint-Michel-sur-Orge" au Centre Social Nelson Mandela.


Décision n°2017-038 : Convention avec la société Scolarius Stages Intensifs SAS pour la mise en place d'un atelier de découverte des technologies numériques à l'espace jeunes Descartes le 9 février 2017. Montant : 350 €.

**Les numéros 2017-018 à 2017-032 sont des délibérations.**

### MARCHES PASSES PAR LA COLLECTIVITE

Pas de nouveau marché ni de nouvel avenant passés depuis le précédent Conseil Municipal.

La séance est levée à 21h54

Le Maire,  
  
Bernard ZUNINO

Affiché le : 24/02/2017